

RFP #1000210254

Question #11:

Ever had federal public servants take on this role as part of their official roles (i.e., salaried positions rather than through a contract)?

Answer #11:

Yes, though this has been rarely exercised and only applied to public servants in research roles. Additionally, such ASE activities have typically been less than 5% of one's official responsibilities. The practice of employing public servants in an ASE role is minimized because of the Journal's obligation to adhere to internationally recognized expectations and best practices for editorial independence, integrity and transparency in scholarly publishing.

DDP #1000210254

Question #11 :

Des fonctionnaires fédéraux ont-ils déjà assumé ce rôle dans le cadre de leurs rôles officiels (c.-à-d. Des postes rémunérés plutôt qu'un contrat)?

Réponse #11 :

Oui, bien que rarement et uniquement pour des fonctionnaires occupant des postes de recherche. En outre, les activités de RSA représentaient généralement moins de 5% des responsabilités officielles de l'employé. Nous limitons le plus possible la pratique qui consiste à avoir des fonctionnaires dans le rôle de RSA, puisque la Revue a l'obligation de respecter les normes internationales et les pratiques exemplaires en matière d'indépendance éditoriale, d'intégrité et de transparence dans le domaine de la publication académique.